



RETZ EN VALOIS

LE JOURNAL
DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

n°9
septembre 2019

Grands Projets

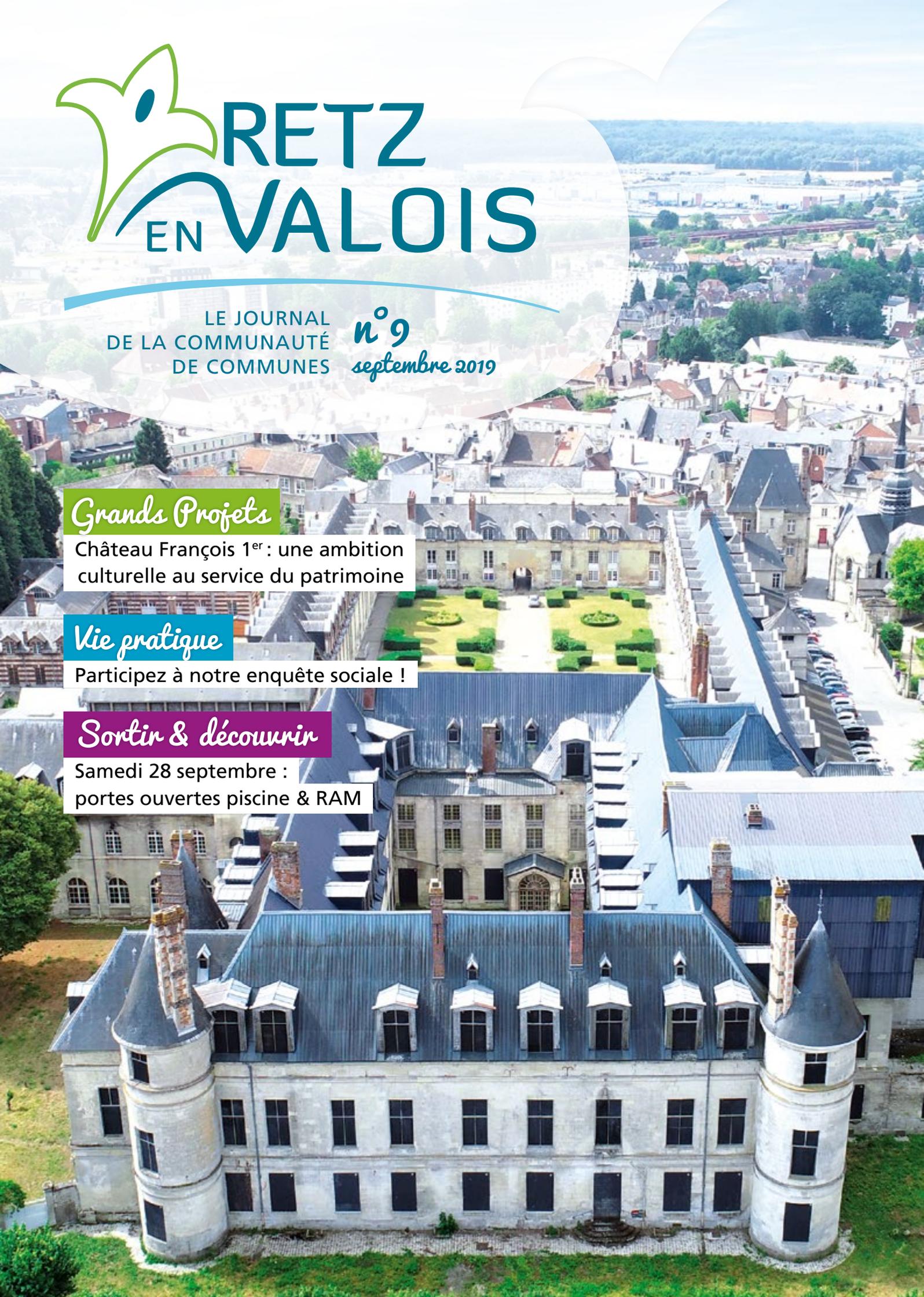
Château François 1^{er} : une ambition
culturelle au service du patrimoine

Vie pratique

Participez à notre enquête sociale !

Sortir & découvrir

Samedi 28 septembre :
portes ouvertes piscine & RAM



Sommaire

Brèves.....p.3 et 4

Grands projets.....p.5 à 7

- Retour en images : inauguration du tronçon Retz-en-Valois de la Route Européenne d'Arthagnan
- Château François 1^{er} : une ambition culturelle au service d'un territoire

Vie pratique.....p.8 à 11

- Rentrée 2019 : la CCRV poursuit son engagement auprès des jeunes
- L'AVAP de la Ferté-Milon bientôt approuvé
- Participez à notre enquête sociale
- Dernière étape du PLUi : l'enquête publique
- Programme local de l'Habitat : un nouveau chantier pour le territoire !

Territoire d'entreprises.....p.12 et 13

- Les Chais du Moulin Rouge : la convivialité au menu !
- Chèvrerie Myrtille & Compagnie : un amour de fromage !

Sortir & découvrir.....p.14 à 17

- Découvrez les trésors de nos communes : Saint-Pierre-Aigle, Saint-Christophe-à-Berry, Marizy-Sainte-Geneviève et Villers-Hélon
- Samedi 28 septembre : à vos agendas !
- Office de tourisme : des idées de sorties et un nouveau bureau à Berny-Rivière

Agenda des communes.....p.18 et 19

Les événements de la Communauté de Communes.....p.20

Le journal Retz-en-Valois est une publication de la Communauté de Communes

Directeur de la publication : Alexandre de Montesquiou

Rédaction en chef : service communication

Conception et réalisation : doncameleon.net

Impression : Alliance partenaire graphique

Photographies : © Droits réservés : Communauté de Communes sauf autres mentions et reprises d'affiches ;

© Adobe Stock

N° ISSN : 2553-9426



édito

Cette rentrée 2019 est un moment important pour notre territoire Retz-en-Valois. Quand vous lirez ces quelques lignes, les Journées Européennes du Patrimoine des 21 et 22 septembre auront marqué le lancement officiel du chantier de la future Cité internationale de la langue



Alexandre de Montesquiou
Maire de Montgobert
Président de la Communauté de Communes Retz-en-Valois

française. Le début des travaux de ce projet emblématique pour notre territoire et le Valois est prévu pour janvier 2020. Pour en découvrir toutes les facettes, le Centre des Monuments Nationaux (CMN) a mis à votre disposition une « maison du projet » que nous vous invitons à découvrir.

C'est pourquoi nous avons souhaité consacrer 2 pages de ce nouveau numéro à Philippe Belaval, Président du Centre des Monuments

Nationaux (CMN), en charge de cette mission que lui a confié le Président de la République, sous l'autorité du Ministère de la Culture.

Septembre sera également marqué par l'inauguration du bâtiment rénové qui accueille la piscine intercommunale et désormais le service Relais Assistants Maternels (RAM) de la Communauté de Communes, rue Alfred Juneaux à Villers-Cotterêts. Découvrez en page 16, le programme complet de cette journée dont vous pourrez profiter en famille.

Ce numéro vous rappelle aussi que le Projet Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été arrêté par le Conseil communautaire, et sera soumis à enquête publique à l'automne.

Enfin, nous avons souhaité profiter de la rentrée pour diffuser un questionnaire élaboré dans le cadre de notre compétence d'actions sociales. Si vous vous sentez éloignés de l'emploi et que vous souhaitez être aidé, n'hésitez pas à nous retourner le formulaire !

Bien entendu, vous retrouverez aussi vos rubriques habituelles consacrées aux différents projets de votre collectivité en matière **d'enfance-jeunesse, de tourisme** et de **développement économique**, avec 2 nouvelles interviews de dirigeants d'entreprises de notre territoire : **les Chais du Moulin Rouge** et **la Chèvrerie Myrtille & Compagnie**.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une bonne rentrée et une bonne lecture !

brèves



Travaux d'assainissement sur la commune de Villers-Cotterêts

La CCRV est en charge de l'assainissement et doit donc, avant la réfection de certaines rues sur la commune de Villers-Cotterêts, réaliser des travaux sur les canalisations. C'est le cas notamment pour la rue de la République et le centre-ville.

Rue de la république : après une 1^{ère} intervention, la CCRV va procéder à la réalisation de la 2^{ème} phase. Elle consiste à installer une résine sur les 40 mètres linéaires de canalisations afin de les réhabiliter. Celle-ci se déroulera mi-octobre suivant les conditions météorologiques. Ces travaux se feront en route barrée uniquement de jour.

Centre-ville : depuis le 16 septembre, la CCRV remplace la canalisation d'assainissement et ses branchements dans le centre-ville de Villers-Cotterêts (place Aristide Briand, rue de l'Hôtel de ville et Place du docteur Mouffler). Au fur et à mesure de l'avancée des travaux, certaines rues seront inaccessibles aux véhicules. En revanche, l'accès aux commerçants et au marché du jeudi seront toujours maintenus pour les piétons. Plus d'informations sur le site de la CCRV : www.cc-retz-en-valois.fr

Permanences CAUE : de nouvelles dates à venir

La CCRV met en place de nouvelles permanences pour accompagner les particuliers et les professionnels dans leurs travaux, en partenariat avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de l'Aisne.

Les permanences sont gratuites et uniquement le matin sur rendez-vous, au Pôle Aménagement du Territoire, 35 Rue du Général Leclerc.

Dates des prochaines permanences : mercredi 23 octobre, mercredi 20 novembre et mercredi 18 décembre.



De nouvelles communes raccordées à la fibre

Depuis la rentrée, 6 nouveaux villages de la CCRV peuvent bénéficier de la fibre : Noroy-sur-Ourcq, Chouy et Ancienville depuis le 22 août ; Berny-Rivière depuis le 29 août ; Saint-Christophe-à-Berry et Nouvron-Vingré depuis le 10 septembre. Au total, 21 communes sont donc désormais raccordées et des travaux sont en cours dans 14 autres. Elle sera commercialisable sur Louâtre, Longpont, Villers-Hélon, Haramont et Lagny-sur-Automne vers le 21 novembre. Une réunion publique est en cours de programmation. D'ici fin 2020, la totalité du territoire Retz-en-Valois bénéficiera de la fibre. Ce déploiement rapide a été rendu possible grâce au cofinancement de la Communauté de Communes. Elle s'est, en effet, substituée aux communes qui auraient dû, normalement, prendre en charge le financement sur leur territoire.

Château François 1^{er} : une ambition culturelle au service d'un territoire

En mars 2018, le Président de la République, Emmanuel Macron, a annoncé sa décision de réaliser un projet culturel autour de la francophonie au Château de Villers-Cotterêts. Il a alors confié cette mission au Centre des Monuments Nationaux (CMN), sous l'autorité du Ministère de la Culture. La Cité internationale de la langue française ouvrira ses portes au public dès 2022 ; Philippe Belaval, Président du CMN depuis 2012, a accepté de nous en dire plus sur ce projet qui se concrétise.



© Benjamin Gavaudo - CMN

1 DEPUIS CETTE ANNONCE, QUEL A ÉTÉ GLOBALEMENT LE « PLAN D'ACTION » DU CMN POUR LE CHÂTEAU ?

Nous avons privilégié une stratégie nous permettant d'avancer le plus vite possible vers la réouverture. Afin de répondre à l'attente du public après cette longue période d'abandon, nous devons agir rapidement, et dans des conditions de budget raisonnables. Cette réflexion a débouché sur un phasage distinguant deux sous-ensembles : le logis royal et le jeu de paume dans lesquels vont se déployer le projet culturel, et l'espace autour de la cour des offices où se trouveront les activités économiques : hôtels, entreprises, services etc. Toute l'équipe du CMN travaille donc les yeux rivés sur l'objectif : restaurer et ouvrir le premier sous-ensemble en mars 2022. Le public pourra alors visiter le logis royal, suivre des conférences ou des spectacles dans l'auditorium du jeu de paume. Le but est d'en faire un lieu culturel vivant, dans lequel d'autres actions viendront ensuite s'inscrire.

2 COMMENT VA S'ORGANISER CETTE CITÉ INTERNATIONALE DE LA LANGUE FRANÇAISE ?

Il y aura plusieurs fonctionnalités : un **parcours de visite permanent** permettant de découvrir les vestiges de la renaissance restaurés (escaliers sculptés et chapelle) ainsi que des expositions temporaires et le parcours numérique sur la formation et la diffusion de la langue française dans le monde. **L'auditorium** recevra quant à lui des conférences, colloques, petits spectacles, il y aura aussi des activités de l'ordre de la création ou de la formation. Il ne s'agit pas de faire un musée statique, notre but est de concevoir un espace vivant, dans lequel les choses se fécondent, où l'on débat, on expose, on crée....

3 QUELLES SONT LES GRANDES PHASES DE TRAVAUX PRÉVUES ?

Deux maîtrises d'œuvre sont actuellement planifiées pour la rénovation : la première pour la restauration des façades, de la couverture et tout le gros œuvre, qui est assurée par Olivier Weets, architecte en chef des monuments historiques compétent. Dès réception de ses dernières études, les appels d'offres seront lancés, permettant aux travaux de débuter en janvier 2020.

La deuxième maîtrise concerne la scénographie et l'aménagement du parcours de visite permanent.

Elle a été finalisée cet été et c'est l'agence parisienne d'architecture et de scénographie Projectiles qui a été retenue (on leur doit notamment le musée de Lodève, le National Cowgirl Museum à Fort-Worth (Texas), l'exposition Jean-Paul Gaultier au musée des Beaux-Arts de Montréal en 2012).

4 DU POINT DE VUE ARCHITECTURAL, Y-AURA-T-IL DES PARTICULARITÉS ?

Parmi les projets qui sont envisagés, il y a la mise en place d'une verrière sur la cour du Jeu de Paume, afin d'y créer un espace attractif, en accès libre. Nous sommes en attente de l'autorisation du Ministère (il s'agit d'une modification substantielle pour la cour d'un monument historique) sur ce point. Cela nous permettrait d'accueillir un public nombreux et d'organiser des animations.

5 POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DU COMITÉ DE PILOTAGE MIS EN PLACE ?

Notre volonté est que ce projet soit le plus largement coconstruit localement. ▶

▶ Nous avons donc décidé de mettre en place un comité de pilotage territorial qui se réunira pour la 1^{ère} fois courant septembre. Il rassemble actuellement différentes instances publiques (ville, Communauté de Communes, département, région, Rectorat d'Académie...) mais aussi des intervenants locaux comme l'Association pour le Château ou la Société historique de Villers-Cotterêts. Sa composition n'est pas définitive, d'autres personnes ou groupements sont encore susceptibles de venir enrichir cette assemblée. Les habitants doivent véritablement pouvoir s'approprier ce projet, et c'est notamment en y associant les acteurs locaux que cela pourra se faire. D'autre part, l'équipe du CMN s'installe et se met en place progressivement à Villers-Cotterêts : Xavier Bailly a été nommé comme nouvel Administrateur du château, tandis que Claire-Elise Hubert, chargée d'actions culturelles, éducatives et de communication, est arrivée dès le mois de juillet. L'équipe va ainsi s'étoffer peu à peu.

6 IL EST PRÉVU QU'UNE « MAISON DU PROJET » S'INSTALLE : POUVEZ-VOUS EN DIRE PLUS ?

Temporairement installée dans le Grand Bosquet en septembre, cette maison du projet se trouvera ensuite dans la cour du Château à partir du printemps 2020. Le public sera invité à découvrir l'avancement de la Cité, grâce à divers dispositifs qui y seront présentés (maquettes, croquis, animations). Notre volonté est déjà de faire de cet espace un lieu culturel en soi.

7 Y A-T-IL DES PROJETS POUR LE PARC ?

Le Château et le parc sont indissociablement liés d'un point de vue historique. Nous travaillons de manière très positive avec l'ONF et il est évident qu'une partie de la programmation culturelle et des événements qui vont avoir lieu au château seront également en lien avec le parc.

8 COMMENT LES HABITANTS DU TERRITOIRE SERONT-IL IMPLIQUÉS DANS CE PROJET ?

Il faut reconstruire le lien entre le territoire et le château, faire tomber la barrière psychologique qui a pu se créer pendant toutes ces années... Nous devons contribuer à donner au château une image nouvelle, à faire en sorte que les habitants aient envie d'y venir. C'est une volonté absolue du Président de la République et du Ministre de la Culture, et c'est aussi dans l'ADN du Centre des Monuments Nationaux : placer le public au cœur du monument et le monument au cœur du territoire.

D'un point de vue économique – dans toute la mesure permise par les codes des marchés publics – nous souhaiterions également faire intervenir des entreprises locales.

Enfin, pour permettre à la population de suivre les travaux et de se réapproprier le château, notre souhait est également de rendre le chantier accessible et visitable. Les journées du patrimoine seront d'ailleurs l'occasion idéale pour un premier contact entre le CMN et les habitants du territoire. ■

(NDLR: interview réalisée en août 2019)



La cour du Jeu de Paume sera dotée prochainement d'une verrière



La chapelle qui sera bientôt restaurée



Rentrée 2019 : la CCRV poursuit son engagement auprès des jeunes

Sorties Loisirs jeunes Automne 2019

Depuis le mois de mai, la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) a mis en place sa nouvelle programmation d'activités « Loisirs jeunes » à destination des 8-13 ans. Ainsi ce sont plus de 100 enfants qui ont pu profiter des sorties : parc d'attraction, accrobranche, Japan Expo ou encore des séjours vacances, il y en avait pour tous les goûts... et il en sera de même à l'automne !

Pour ceux qui n'ont pas pu s'inscrire à la sortie au zoo de Thoiry le 28 septembre, trois autres possibilités s'offrent à eux : une **sortie à Reims** programmée le 12 octobre (visite du musée de l'Auto et bowling), un **week-end d'équitation** à Bertaucourt et Epourdon (26 et 27 octobre) ou encore des **jours découverts dans le nord** avec le musée de Lewarde et la piste de ski de Nœux-les-Mines (les 9, 16 et 23 novembre). N'hésitez pas à demander des renseignements et à inscrire vos enfants auprès du Service Enfance Jeunesse : les tarifs sont préférentiels pour les habitants du territoire mais les sorties sont ouvertes à tous !



Aide au financement du BAFA

L'animation vous intéresse ? Dès 17 ans vous pouvez obtenir le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur d'accueil collectif de mineurs). Il permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (plus généralement appelés « colo » ou centres de loisirs). Depuis l'an dernier, la CCRV peut vous aider à financer l'obtention de ce diplôme.

Pourquoi ?

Par cette aide, la CCRV cherche à aider les jeunes de son territoire à se former, tout en les encourageant dans cette démarche vers l'emploi. Elle souhaite également accompagner les accueils de loisirs du territoire dans leur besoin de recrutement.

Pour qui ? Combien ? Comment ?

Toute personne résidant dans l'une des 54 communes de la CCRV et désirant s'engager dans l'animation peut prétendre à une aide à hauteur de 200€ pour le stage initial et une aide à hauteur de 100€ pour le stage d'approfondissement. L'enveloppe allouée à cette aide est limitée à un budget annuel pour la Communauté de Communes de 10 000€.

Le règlement se fera directement auprès du stagiaire, sur présentation d'un justificatif du centre de formation (facture, attestation) certifiant que le stage a bien été effectué et d'un relevé d'identité bancaire ou postal.

Sous quelles conditions ?

- Avoir au minimum 17 ans le jour de l'entrée en formation (1^{er} jour du stage)
- Résider sur le territoire communautaire
- S'engager à faire acte de candidature dans les accueils de loisirs du territoire communautaire.

Les étapes de la formation BAFA

Stage de base

8 jours (formation théorique générale auprès d'un organisme habilité)

Stage pratique

14 jours (emploi d'animateur stagiaire en centre de vacances ou de loisirs)

Stage d'approfondissement

6 ou 8 jours (formation auprès d'un organisme habilité)

Renseignements

Le service enfance jeunesse peut vous informer, vous conseiller et vous aider à trouver un centre de formation (coordonnées des organismes et des centres de loisirs du territoire). Il peut également vous accompagner pour remplir la demande d'aide. Alors pour toute question, n'hésitez pas à le contacter !

Service Enfance Jeunesse : 03 23 55 98 97

Mustapha ELKHEL, coordonnateur Enfance Jeunesse : m.elkhel@retzenvalois.fr

Patricia AERTS, secrétaire du service Enfance Jeunesse : p.aerts@retzenvalois.fr

À noter : d'autres organismes sont également susceptibles de verser des aides financières sous conditions (Ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative, Caisse d'allocations familiales, Conseil Général, Comités d'Entreprises, employeurs, Pôle emploi...)

L'AVAP de la Ferté-Milon bientôt approuvée

L'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) de la Ferté-Milon a été arrêtée par le Conseil Communautaire de la CCRV, le 28 juin 2019. Elle sera approuvée après l'enquête publique qui devrait avoir lieu d'ici quelques mois (début 2020).

Une AVAP est une servitude d'utilité publique qui a pour objectif de promouvoir la mise en valeur du patrimoine bâti et des paysages. Elle régleme de manière significative les travaux sur les constructions existantes et futures. Dès son approbation, elle s'imposera à toutes les demandes d'urbanisme (déclarations préalables de travaux, permis de construire...) situées dans le secteur de l'AVAP de la commune.

Le dossier d'arrêt de projet est consultable en mairie de la Ferté-Milon, au Pôle Aménagement du Territoire et sur le site internet de la CCRV : www.cc-retz-en-valois.fr

Renseignements

Pôle Aménagement du Territoire (ADT)
35 rue du Général Leclerc - 02600 Villers-Cotterêts

Cindy Gérard
03 23 96 99 91 - c.gerard@retzenvalois.fr



Vous vous sentez éloignés de l'emploi ?
Vous souhaitez être aidé ?
Participez à notre enquête sociale !



#retouràl'emploi

#insertionprofessionnelle

#aidesociale

#réinsertion



La Communauté de Communes Retz-en-Valois lance une enquête sociale pour **aider les personnes en recherche d'emploi** sur son territoire : vous aussi, participez en répondant au questionnaire proposé ! Les données vous concernant resteront strictement confidentielles. Elles nous permettront de vous contacter pour vous proposer d'intégrer un chantier d'insertion ou d'autres contrats qui correspondraient à vos qualifications.

Communauté de Communes Retz-en-Valois

Laurence Despierres, chargée d'insertion professionnelle
9 rue Marx Dormoy
BP 133 - 02603
VILLERS-COTTERÊTS CEDEX
l.despierres@retzenvalois.fr

Questionnaire au dos

Dernière étape du PLUi : l'enquête publique

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) définit et réglemente l'aménagement et le développement durables du territoire. Le bilan de concertation et le projet ont été arrêtés par le Conseil Communautaire de la CCRV, le vendredi 28 juin 2019.



Depuis son approbation par les conseillers communautaires, le projet a été transmis pour avis à l'ensemble des communes de la CCRV et aux Personnes Publiques

Associées (PPA)*, qui disposent d'un délai de 3 mois pour émettre leurs remarques. Il est actuellement accessible au public dans toutes les mairies des communes membres de la CCRV, dans les locaux de la Communauté de Communes (siège, pôle Aménagement du Territoire (ADT), antenne de Vic-sur-Aisne), ainsi que sur le site internet de la collectivité, jusqu'au démarrage de l'enquête publique. Pendant cette enquête, le projet de PLUi arrêté - auquel seront annexés les avis des communes et des PPA - sera consultable par la population dans ces mêmes lieux et lors de permanences qui seront mises en place. Elle durera au minimum 30 jours et devrait avoir lieu à l'automne. **Le public pourra ainsi faire part de ses observations et remarques qui seront consignées sur un registre dédié à cet effet.** Une fois finalisée, l'enquête publique fera l'objet d'un rapport du commissaire enquêteur. Ce rapport comportera en conclusion, un avis motivé sur le projet de PLUi, éventuellement assorti de remarques ou de réserves. Ce projet pourra alors faire

l'objet de modifications pour tenir compte de l'avis du commissaire enquêteur. Le Conseil Communautaire approuvera ensuite le PLUi début 2020. Il sera ainsi opposable sur l'ensemble du territoire de la CCRV, après réception du dossier en préfecture et réalisation des mesures de publicité. Pour toute demande de travaux, de permis de construire ou autres démarches en terme d'urbanisme, **le PLUi deviendra le document réglementaire de référence pour l'ensemble des 54 communes de la CCRV.**

*PPA : leur rôle est de s'assurer de la bonne prise en compte des lois, règlements, est intérêts supra-communautaires (services de l'Etat, Préfet, Région, Département, CCI de l'Aisne, Chambre des métiers etc.)

Renseignement :

Pôle Aménagement du Territoire (ADT)
35 rue du Général Leclerc
02600 Villers-Cotterêts

Cindy Gérard
03 23 96 99 91
c.gerard@retzenvalois.fr

Programme local de l'Habitat : un nouveau chantier pour le territoire !

La Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) élabore actuellement son Programme Local de l'Habitat (PLH). Établi pour une durée de six ans, en partenariat avec l'ensemble des acteurs de l'habitat, il définira la stratégie de l'intercommunalité dans ce domaine. Ce document couvrira l'ensemble du territoire de la CCRV à son approbation.

Le PLH détermine les grandes orientations de la politique de l'habitat et décline un programme d'actions à mettre en œuvre.

Il concerne aussi bien le parc public que privé, les constructions neuves et existantes et peut notamment aborder les questions liées à la rénovation des logements indécents et à la précarité énergétique. Il aborde également les besoins des populations spécifiques telles que les ménages en grande précarité, les personnes âgées, les personnes handicapées, les gens du voyage...

Un aménagement territorial harmonieux est un véritable défi qui implique d'anticiper et de maîtriser le développement de l'habitat en cohérence avec les enjeux économiques et environnementaux mais aussi avec les caractéristiques de chaque commune membre de la CCRV. Vous serez régulièrement informés de l'élaboration de ce document.

L'élaboration du PLH s'organise en trois temps :

01

► LE DIAGNOSTIC

JUIN - NOVEMBRE 2019

- Préciser le contexte et les dynamiques territoriales, mesurer les évolutions récentes
- Analyser le fonctionnement du marché du logement et les conditions d'habitat
- Identifier les stratégies des acteurs
- Évaluer les impacts des politiques menées

02

► LES ORIENTATIONS

AVRIL - JUILLET 2020

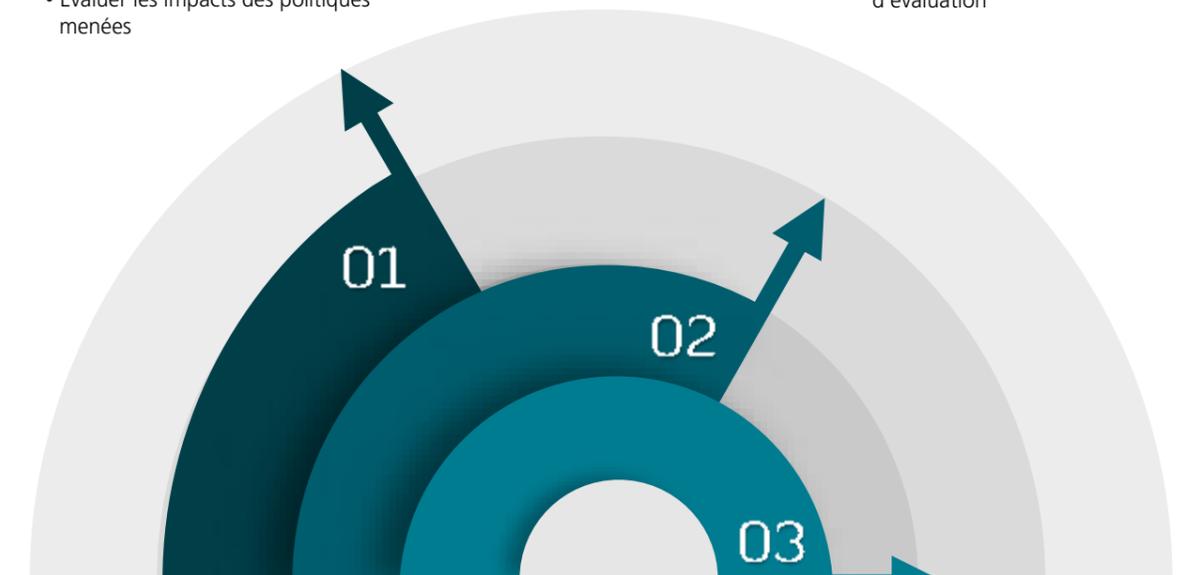
- Identifier les enjeux de la stratégie d'habitat et d'aménagement
- Réaliser une évaluation prospective des besoins en logements
- Préciser les produits logements répondant aux besoins des ménages

03

► LE PROGRAMME D' ACTIONS

SEPTEMBRE - DÉCEMBRE 2021

- Fixer des objectifs de production à l'échelle des communes
- Définir un ensemble d'actions opérationnelles et concrètes à mettre en œuvre
- Proposer les indicateurs d'évaluation



Enquête sociale

Vous êtes inscrits à Pôle Emploi et vous répondez à un ou plusieurs des critères de la question n°1 ? Alors merci de bien vouloir compléter ce questionnaire avant le 30 novembre 2019 et nous le retourner par voie postale ou par courriel (coordonnées au verso).

1- statut

- Demandeur d'emploi de longue durée (+ de 12 mois d'inscription à Pôle Emploi)
- Allocataire du RSA ou ayant droits
- Bénéficiaire de minima sociaux (ASS, AAH,...)
- Personne reconnue travailleur handicapé
- Personne bénéficiant de certains dispositifs (IAE, Garantie jeunes, EPIDE)
- Jeune - de 26 ans sans qualification et/ou sans expérience professionnelle
- Demandeur d'emploi de plus de 50 ans

2- identité

- M. ou Mme

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :

Email :

Date de naissance :

3- mobilité

- Permis B
- Code en cours
- Conduite en cours
- J'ai une voiture
- Autre :

4- formation

- Scolarisé jusqu'à 16 ans
- Niveau CAP/BEP
- Niveau Bac.
- Niveau Bac + 2
- Niveau > à Bac + 2
- Diplôme obtenu
- Diplôme obtenu
- Diplôme obtenu
- Diplôme obtenu

5- expérience professionnelle

(vous pouvez joindre un CV à ce questionnaire)

Citez votre expérience la plus importante ou la plus

longue :

.....

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée et le Règlement Européen Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, vous disposez des droits d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant que vous pouvez exercer en envoyant un courrier à Communauté de Communes Retz-en-Valois - 9 rue Marx Dormoy - BP 133 - 02603 VILLERS-COTTERETS Cedex



Les Chais du moulin rouge : la convivialité au menu !

Nous avons poussé les portes des Chais du Moulin Rouge à Villers-Cotterêts. Rencontre avec Anthony Lefebvre qui a ouvert cet espace avec son épouse Laurence : on peut s'y restaurer mais aussi y dénicher quelques bons produits locaux.

1 QUEL EST VOTRE PARCOURS AVANT D'ARRIVER JUSQU'ICI ?

Ma femme et moi nous sommes rencontrés il y a environ 25 ans, dans un établissement Relais et Châteaux où Laurence était cheffe de réception et moi 1^{er} maître d'hôtel. Après plusieurs années dans ce secteur, nous avons souhaité consacrer un peu plus de temps à nos 3 enfants : une incartade au métier qui va durer plus de 10 ans... De mon côté j'ai fait de la gestion de patrimoine tandis que mon épouse a créé sa boutique de loisirs créatifs. Nous aimons le contact avec les gens.

2 COMMENT VOUS EST VENUE L'IDÉE DE VOUS INSTALLER ICI ?

Nous avons travaillé sur Paris, avant d'arriver dans le coin et d'acheter dans un petit village situé à quelques kms d'ici. Concernant Les Chais, nous avions d'abord envisagé une cave à vin, avant de partir sur un projet un peu plus large. C'est ce local vierge, qu'il fallait entièrement créer, qui nous a donné l'envie de nous lancer ce nouveau défi, en famille cette fois, simplement avec Noé, notre apprenti. Nous avons fait une étude de marché : des places de parking, de la convivialité, du service, un conseil... voilà ce que veulent les gens et nous nous y sommes complètement retrouvés avec Laurence. Madame Carette, de la Chambre de Commerce et d'Industrie nous a suivi et véritablement soutenus dans ce projet, ainsi que la personne en charge du Développement économique à la Communauté de Communes.

3 VOUS AVEZ OUVERT IL Y A UN PEU PLUS D'UN AN MAINTENANT, QUEL EST VOTRE BILAN ?

Nous sommes contents car s'il y a eu beaucoup d'investissements pour cette 1^{ère} année, les choses sont positives, bien que nous n'ayons quasiment pas fait de publicité. Nous avons profité de l'opportunité de participer à la Foire-Expo Retz-en-Valois organisée l'an dernier : ça a été un véritable tremplin pour nous, après à peine 4 mois d'ouverture. Aujourd'hui notre chiffre d'affaires est également réparti entre le restaurant et la boutique, qui tend à se développer. Nous proposons désormais 143 références de bières, 156 références de vins et 24 pour les rhums et whiskeys.

4 QUELS PRODUITS PROPOSEZ-VOUS ?

Le principe est simple : tout ce qui est consommable au restaurant est disponible dans la boutique : mets et alcools. Nous essayons de favoriser les circuits courts en proposant des produits locaux comme les bières ou les jus de fruits (Atheuil-en-Valois), les fromages (Villemontoire et Bargny), la chips française (Vivières), la viande de bœuf séchée (St-Rémy-Blanzy)... tout en pratiquant des tarifs raisonnables.

5 VOUS ORGANISEZ DES SOIRÉES À THÈME ? (DÉGUSTATION, KARAOKÉ, CONCERTS, FOOT...)

On a un local qui s'y prête, il faut le faire vivre... en toute convivialité. Nous avons la possibilité d'accueillir jusqu'à 50 personnes, donc dès qu'on peut, on organise des choses, toujours dans une ambiance détendue et ludique. On annonce ces soirées par le biais de notre page Facebook, qui marche très bien... il ne nous manque plus qu'un peu de signalétique pour que les gens nous trouvent plus facilement ! ■



Coordonnées Chais du Moulin Rouge

Chemin du Moulin Rouge
02600 Villers-Cotterêts
03 23 73 94 84

Fermé le dimanche et lundi

Chèvrerie Myrtille & Compagnie : un amour de fromage !

Magali Sellier a ouvert sa chèvrerie Myrtille & Compagnie, le 20 mars 2019, à Nouvron-Vingré. Découvrez comment elle a troqué son métier de factrice pour s'adonner à sa passion des chèvres !

1 POUVEZ-VOUS NOUS PARLER DE VOUS ?

Je suis originaire de la région et j'habite Morsain depuis 2005. J'ai travaillé pendant 19 ans à La Poste de Villers-Cotterêts. J'ai arrêté ma carrière professionnelle dans ce domaine en novembre 2018, pour me consacrer à mon projet.

2 COMMENT VOUS EST VENUE L'IDÉE DE CRÉER CETTE CHÈVRERIE ?

Je suis une passionnée d'animaux. J'ai effectué de nombreux voyages en montagne qui m'ont permis de visiter des chèvreries et c'est là que j'ai eu le déclic. C'est une profession qui regroupe trois corps de métiers qui me plaisent : l'élevage, le fromage et la vente. J'ai donc pris la décision d'effectuer une reconversion et de négocier un aménagement de mon temps de travail pour réaliser des formations.

3 QUELLES DÉMARCHES AVEZ-VOUS DÛ EFFECTUER POUR OUVRIR VOTRE ENTREPRISE ?

N'étant pas issue du milieu agricole, j'ai contacté la chambre d'agriculture de l'Aisne. Elle m'a accompagné pour les démarches administratives afin d'obtenir les aides de la région et de me former à ce nouveau métier. Comme je travaillais en parallèle, j'ai donc réalisé des formations courtes, dans les domaines de l'élevage, de la fromagerie, du commerce, de l'hygiène et de la comptabilité. Puis, j'ai fait du bénévolat dans 2 chèvreries pour apprendre sur le tas. Il a fallu également trouver un terrain pour construire la chèvrerie, le plus proche possible de mon lieu d'habitation, et bien entendu trouver une banque pour me suivre.

4 QUELS PRODUITS PROPOSEZ-VOUS ? (cf encadré)

Il faut noter que le fromage de chèvre est un produit de saison. Si on suit le cycle naturel de la chèvre, il n'y a pas de lait l'hiver.

5 OÙ POUVONS-NOUS VOUS RENCONTRER ?

J'ai ouvert un point de vente au sein de la chèvrerie (horaires en bas de page). Les clients peuvent y voir les chèvres et la traite.

Je fais également certains marchés :

- Marché de Coucy : 1^{er} dimanche du mois
- Marché de Villers-Cotterêts : 2^e dimanche du mois
- Marché de St-Gobain : 3^e samedi du mois
- Marché de Bégué Fest à Landricourt : 1 fois par an

Je participe aussi, le 13 octobre prochain, aux portes ouvertes d'un producteur de champagne à côté de Châtillon-sur-Marne.

6 QUELS AUTRES SERVICES OFFREZ-VOUS ?

Je fais, sur commande, des apéritifs (petits fromages) à servir en apéritif lors d'événements (mariage, anniversaire...). Je sers aussi de point de vente pour des producteurs locaux (confiture des Vergers du petit marais à Oigny-en-Valois, des œufs plein air issus de la ferme de Morsain, des bières de Bichancourt et du miel d'Osly-Courtill). J'organise ponctuellement des mini-marchés au sein de la chèvrerie où je fais venir différents producteurs et artisans locaux (maraîchers, confiseurs, couturiers/créatrices, peintres etc.) J'essaie de mettre en place des collaborations avec les restaurateurs du coin, notamment avec *Le voyage Gourmand* (bus restaurant itinérant qui se déplace sur différents villages). Enfin, j'accueille des groupes (scolaires, touristes, randonneurs*) pour faire des visites de la chèvrerie. Une sortie avec l'Office de tourisme Retz-en-Valois est déjà programmée pour le 20 juin 2020. ■

* À noter : la chèvrerie se situe sur le circuit de randonnée *Les Septs Muids* à Morsain.



Produits proposés à la vente :

- Faisselle
- Fromage frais :
 - nature
 - myrtille
 - abricot
 - miel
 - à l'italienne
 - duo de poivrons,
 - échalotes
 - ciboulette
 - ail/persil
- Fromages affinés (du plus jeune au plus sec) :
 - crottin de Falloise (du nom du lieu-dit de la chèvrerie),
 - le palet
 - géant de Vingré (du nom de la commune où est située la chèvrerie)

Chèvrerie Myrtille & Compagnie Sellier Magali

Lieu-dit Falloise 02290 Nouvron-Vingré
06 41 99 99 20
sellier.magali@neuf.fr
chevrieryrtilleetcompagnie

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi : 17h-18h30
Samedi : 11h-12h30 / 17h30-18h30
Fermé le jeudi et dimanche

Découvrez les trésors de nos communes

Saint-Pierre-Aigle

Le village de Saint-Pierre-Aigle est né peu après l'an 1000 et doit son nom à des origines latine et chrétienne. Il semblerait qu'il était partagé entre les domaines de deux seigneurs, celui d'Aille du comté de Soissons et celui de Saint-Pierre de la châtellerie d'Oulchy. Ces deux fiefs entremêlés ont fini par ne former qu'un seul village qui s'appela d'abord Aille puis Saint-Pierrelle. La commune a d'ailleurs longtemps porté ce nom avant de prendre celui que nous lui connaissons.

Saint-Pierre-Aigle a cruellement souffert au cours de l'histoire. D'abord, la Guerre de cents ans causa la famine et la fuite de la population. Les différentes invasions qui ont succédé ensuite, ont amené misère et maladies contagieuses. Si elle fût peu touchée par les combats de 1914, elle fût particulièrement atteinte par ceux de 1918.

Monument classé, l'église bâtie durant les XII^e et XIII^e siècles, fut notamment détruite à cette période. Les travaux de restauration ont permis de reconstruire l'édifice à l'identique de la bâtisse d'origine.

La pierre issue des carrières de Saint-Pierre-Aigle a été utilisée pour la restauration et la construction de différents monuments (cf article dédié aux Carrières dans le journal de mai 2019). Le village a longtemps vécu des travaux des champs et des exploitations forestières. Il offre aujourd'hui un cadre privilégié à ses habitants.

Maire : Didier BAZIN - Nombre d'habitants : 336

Source : Saint-Pierre-Aigle Monographie historique 1148-1938 et www.st-pierre-aigle.fr



Saint-Christophe-à-Berry

Saint-Christophe-à-Berry se serait nommé autrefois *Sanctus Christophorus ad Berriacum* et *Berriacus ad Sanctum Christophorum*. Ce petit village possède parmi ses curiosités un marronnier âgé de 160 ans. Il a été planté en 1848, l'année où le suffrage universel a été instauré en France. Son tronc présente aujourd'hui une circonférence de 4,07 mètres. Ses racines s'enfoncent de 2 à 3 mètres sous la terre. En 2006, ce marronnier a reçu le label « Arbre remarquable de France », attribué par l'association A.R.B.R.E.S. Tout à côté de cet arbre se trouve un très beau monument aux morts. On y voit un vieillard assis sur des pierres représentant les ruines du village, il pose une main affectueuse sur l'épaule de son petit-fils.

Sur le territoire de cette commune se trouve également une carrière qui fut d'abord exploitée, puis occupée par des soldats français pendant la première guerre mondiale. Ils y ont laissé de nombreuses traces de leur présence dont une chapelle aménagée près de la sortie menant directement à la ligne de front. Saint-Christophe-à-Berry est aujourd'hui composé de 6 hameaux : Saint Christophe, Berry, Cagny, Sacy, Bonval et Moufflaye.

Maire : Christian LEROUX - Nombre d'habitants : 443

Source : www.pop.culture.gouv.fr



Marizy-Sainte-Geneviève

Marizy-Sainte-Geneviève était connue sous le lieu-dit « Villette » sur le territoire de Marizy. La commune a ensuite pris le nom de *Mariziacus* en 720, suite à la construction d'un manoir.

Elle est ensuite devenue la propriété des seigneurs de La Ferté-sur-Ourcq, puis passée aux religieux de Sainte-Geneviève de Paris vers 856.

L'histoire évoque que ces religieux auraient souhaité mettre à l'abri les reliques de leur patronne Sainte-Geneviève. Le seigneur Hermogaldus, qui possédait le manoir du village à l'époque, leur aurait alors offert un bout de ses terres où ils construisirent une église qui porte encore le nom de Sainte-Geneviève. Elle est classée au titre des monuments historiques depuis 1920. La commune se serait développée autour de ce monument par la suite et fût la patrie de Robert Michon, abbé de Sainte-Geneviève de Paris en 1426.

Elle a ensuite connu 3 changements de nom : Marizy-le-Grand en 1789 ; Grand Marizy en 1793 ; Marisy-le-Grand en 1801 et prend la dénomination de Marizy-Sainte-Geneviève par ordonnance royale du 8 juillet 1814.

Deux cours d'eau traversent la commune : la rivière l'Ourcq et le ru du Gril. Les habitants de Marizy-Sainte-Geneviève se nomment les Marizyacois.

Maire : Nicolas BAHU - Nombre d'habitants : 131



Villers-Hélon

Dès le XIII^e siècle, la commune décide de prendre le nom de son fondateur, le seigneur Hélon de Villers, qui créa le village et la paroisse en 1135. Les constructions s'échelonnent entre l'église et le château, installé sur le versant sud du cours d'eau, la Savière, qui alimentait deux moulins.

L'église érigée entre le XII^e et le XV^e siècle est dédiée à Saint-Martin, comme plusieurs autres communes avoisinantes. Elle présente un clocher carré massif, ainsi qu'une nef romane menant à un chœur lumineux. Cet endroit a été choisi pour dresser cinq pierres tombales d'anciens seigneurs (XVI^e et XVIII^e siècles) qui comptent parmi les plus belles stèles funéraires de la région. Le château bâti de l'autre côté du village, il y a neuf siècles, a connu beaucoup de transformations au gré de ses différents propriétaires.

Villers-Hélon a longtemps été habité par Marie Capelle, plus connue sous son nom d'épouse Lafarge, pour avoir empoisonné son mari Charles, en 1840.

Il est dit que pendant la guerre, des ouvriers cordonniers, s'installèrent au château pour y fabriquer des souliers pour les militaires.

Maire : Claude CAPON - Nombre d'habitants : 222

Source : www.genealogie-aisne.com



Samedi 28 septembre : à vos agendas !

Le samedi 28 septembre s'annonce riche en animations ! La Communauté de Communes Retz-en-Valois vous invite, non pas à 1, mais à 2 événements : son traditionnel Challenge Pétanque et aux portes ouvertes de la piscine et du Relais Assistants Maternels (RAM), à l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux intercommunaux.

Challenge Pétanque

Comme chaque année, la CCRV organise, avec le soutien technique de l'association cotterézienne « Avenir Pétanque », son Challenge Pétanque Retz-en-Valois. Après Villers-Cotterêts et Vic-sur-Aisne, c'est au tour de Passy-en-Valois d'accueillir cette 4^e édition. Que vous soyez débutants, professionnels ou joueurs occasionnels, venez partager un moment convivial et sportif au profit d'une bonne cause. **Au tarif de 10€ l'inscription de la doublette, la somme collectée est reversée dans son intégralité à l'AFM-Téléthon** afin d'aider l'association dans sa lutte contre les maladies génétiques rares. En parallèle du tournoi classique, des concours de tir et de placement (2€ par partie) seront organisés pour faire monter le compteur du Téléthon ! Les 3 premiers du tournoi et les vainqueurs de ces concours parallèles seront évidemment récompensés ainsi que les équipes « entreprise » et « village » les mieux classées. Une occasion à ne pas manquer pour resserrer les liens entre vos employés ou pour défendre les couleurs de votre commune !



Informations pratiques :

Aire de jeux, rue de l'église
(face à la mairie)
02470 Passy-en-Valois

Inscriptions sur place à partir
de 13h - début des parties à
14h - remise des récompenses
à 18h

Buvette sur place

Renseignements au
03 23 96 13 01
ou sur le site de la CCRV :
www.cc-retz-en-valois.fr
AvenirPétanque

Inauguration Piscine/RAM

La réhabilitation des locaux de la piscine intercommunale avait pour principal objectif l'amélioration de l'accueil des publics et la réduction des consommations énergétiques. Depuis la rentrée, ce nouveau bâtiment accueille également le service Relais Assistants Maternels de la CCRV. À l'occasion de l'inauguration des nouveaux locaux, la CCRV vous convie aux portes ouvertes de la piscine et du RAM, ce samedi 28 septembre dès 14h. De nombreuses animations gratuites vous seront proposées.



À noter : exceptionnellement le bassin de la piscine sera uniquement réservé aux activités proposées samedi 28 septembre, toute la journée.

Animations de la piscine

Tout l'après-midi, accédez aux démonstrations/initiations :

- Baptêmes de plongée en partenariat avec le Subaquatique Club
- Aquagym et aquabike en partenariat avec le Gymnaste cotterézien
- Nages
- Tests de la Fédération Française de Natation
- Mini-compétitions avec le Cercle des Nageurs Cotteréziens
- Aquafitness

Ces activités seront réservées ou adaptées en fonction du niveau de natation de chacun (petits et grands).

En avant-première, venez tester le tout nouveau parcours d'aquafitness de la CCRV ! Démarrage de l'activité dès le 30 septembre.

Informations pratiques :

Dès 14h, rue Alfred Juneaux
02600 Villers-Cotterêts

Renseignements :

RAM : 03 23 96 61 30
Piscine : 03 23 72 52 77

Animations du RAM

À découvrir !

Expo sonore par la Compagnie PHILÉMOi : manipulation de sculptures musicales par les enfants.

- Espace snoezelen : développé dans les années 70 par deux jeunes Hollandais (Ad Verhuel et J. Hulsegge), le terme Snoezelen est la contraction de Snuffelen (renifler, sentir) et de Doezen (sommoler), que l'on pourrait traduire autour de la notion d'exploration sensorielle, de détente et plaisir. La salle sera plongée dans la pénombre, des tapis et dalles lumineuses recouvriront le sol, des coussins et objets sensoriels seront à découvrir, une musique d'ambiance de sons de la nature viendront créer un espace propice à la détente, où des livres seront à disposition.
- Play maïs : flocons de maïs de couleurs, qui, après être humidifiés, se collent les uns aux autres pour former toutes sortes de créations.
- Éveil musical et corporel
- Histoires contées, pêche aux canards, construction de kapla et plein d'autres jeux...

Office de tourisme

Des idées de sorties jusqu'à Noël !

Vous n'avez pas pu vous inscrire à la dernière sortie du mois de septembre pour écouter le brame ? Pas de panique, l'équipe de l'Office de tourisme vous propose d'autres idées pour occuper ce dernier trimestre 2019 !

Si vous aimez profiter du grand air, rendez-vous le 12 octobre pour une grande enquête sur les empreintes : les animaux laissent sur leur passage de nombreuses marques témoignant de leur présence. Avec Lucile, vous apprendrez à les reconnaître et réaliserez des moulages de ces traces ! Vous pourrez également découvrir les différentes familles d'arbres et leurs multiples fonctions au cours de la sortie du 23 novembre : *Arbre qui es-tu ?*



Les plus créatifs et manuels seront aussi gâtés en octobre avec l'initiation au Land Art et la création d'un hôtel à insectes. Ces sorties seront proposées pendant les prochaines vacances scolaires : une occasion de partager un moment en famille !

Enfin, à l'approche des fêtes, vous pourrez réaliser vous-même votre décoration de Noël au naturel. Au gré de votre imagination, créez une composition originale grâce à la nature qui vous offre tout le nécessaire !

Tarifs des sorties :

- Adulte : 4,50€
- Enfant : 3,50€

Réservation obligatoire

Paiement en ligne possible sur : boutique.tourisme-villers-cotterets.fr

Les lieux et horaires sont détaillés au dos du magazine.

Un nouveau bureau d'information touristique à Berny-Rivière

Connaissez-vous le domaine de la Croix-du-Vieux-Pont à Berny-Rivière ? Classé deuxième lieu d'hébergement touristique des Hauts-de-France, avec 400 000 nuitées à l'année et une capacité de 3 000 personnes, c'est un site d'exception, particulièrement prisé des Néerlandais et des Britanniques depuis de nombreuses années et désormais même des Danois.

En partenariat avec le camping, la Communauté de Communes Retz-en-Valois (CCRV) a donc souhaité venir à la rencontre de ces nombreux vacanciers en installant un bureau d'information touristique à l'entrée du site. Car si certains n'imaginent pas ce que notre territoire peut leur offrir, d'autres vont jusqu'à ignorer l'existence de Vic-sur-Aisne, à quelques centaines de mètres de là ! Il fallait donc remédier à cela en apportant un service au cœur même du domaine.

Désormais, de mai à septembre, qu'ils soient du camping ou non, Ségolène renseigne et oriente les touristes, ravis de pouvoir découvrir les richesses de notre patrimoine local. Les chiffres de fréquentation relevés cet été (du 2 mai au 25 août 2019) sont déjà très importants, avec 2 570 touristes venus chercher des informations ! À Vic-sur-Aisne, le point d'information de la CCRV, rue Saint-Christophe, est bien entendu maintenu et il est toujours possible d'y obtenir des renseignements.



À savoir !

Le circuit de randonnée *Les Septs Muids à Morsain* a été ajouté sur le site randonner.fr : www.randonner.fr/offres/les-sept-muids-morsain-fr-2564685

Office de tourisme Retz-en-Valois

6, place Aristide Briand
02600 Villers-Cotterêts
03 23 96 55 10

ot@retzenvalois.fr
www.tourisme-villers-cotterets.fr

[f](https://www.facebook.com/villerscotterets) ot.villerscotterets

Points d'information touristique Retz-en-Valois

- Domaine La Croix du Vieux Pont 8, rue de la Fabrique 02290 Berny-Rivière (uniquement de mai à septembre)
- Antenne CCRV - 2 et 4 rue Saint-Christophe - 02290 Vic-sur-Aisne



L'agenda des communes



3 SEPT. AU 12 OCT.

Exposition Art'Hèque "Peintures climatiques",

Jean-Paul Prohani, peintre sculpteur
 • Villers-Cotterêts, médiathèque A. Dumas

25 SEPTEMBRE

Spectacle musical: "La cuisine de Léo"

compagnie La goulotte
 • Villers-Cotterêts, salle Demoustier - 16h

27 SEPTEMBRE

Collecte de sang

• Villers-Cotterêts, salle Demoustier 10h à 12h30 et 14h à 17h30
 03 23 72 71 75

28 SEPTEMBRE

Randonnée guidée en forêt de Retz

• Villers-Cotterêts, départ Marché couvert - 14h30 par l'association Loisirs, Culture et Gastronomie 8 à 12kms - ouvert à tous
 03 23 96 30 03

28 SEPTEMBRE

Concert aux chandelles - Musique celtique

• Cœuvres-et-Valsery, église - 20h30 - 10€ Réservations
 06 85 06 23 90

28 SEPTEMBRE

Nettoyons la nature

• Ressons-le-Long, RDV Mairie - 10h

Théâtre au village

"Knock" de Jules Romains
 • Oigny-en-Valois, salle communale - 20h30 entrée libre sur réservation
 06 07 73 29 34

30 SEPTEMBRE

Atelier sécurité au volant

• Villers-Cotterêts, salle Aristide Briand - 9h organisé par l'ADMR
 03 23 96 10 50

1^{ER}, 15, 22 ET 29 OCT.

5, 13 ET 19 NOV.

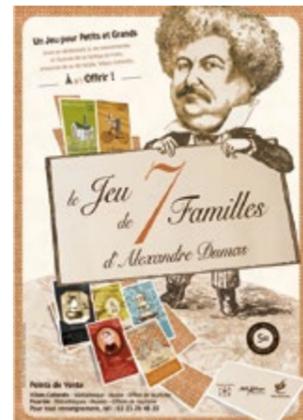
Atelier mobilité seniors

• Ressons-le-Long, salle multifonctions 14h30 inscription AMSAM
 06 10 79 79 30 ou 03 23 75 51 26

5 ET 9 OCTOBRE

Tournoi Dumasien (jeux des 7 familles)

• Médiathèque A. Dumas, 5 octobre à 20h 9 octobre à 15h



5 OCTOBRE

Concours Pétanque

• Tartiers, inscriptions salle des fêtes (11 rue Jean Favre) inscription dès 13h, début des jeux 13h30 restauration et buvette comitedesfestestartiers@hotmail.com

6 OCTOBRE

Brocante

• Cœuvres-et-Valsery, place Auguste Reberot 8h à 18h - 2€ ml Réservations
 03 23 55 80 37

7 ET 21 OCT.

4, 18 ET 25 NOV.

9 ET 16 DÉC.

6 JANV. 2020

Atelier stimulation mémoire

• Ressons-le-Long, salle multifonctions 14h - inscription AMSAM
 06 10 79 79 30 ou 03 23 75 51 26

8 OCTOBRE

Atelier bien-être et santé

• Ressons-le-Long, salle multifonctions 14h30 - inscription AMSAM
 06 10 79 79 30 ou 03 23 75 51 26

13 OCTOBRE

Randonnée "La Promenade de Gabrielle"

• Cœuvres-et-Valsery, place Auguste Reberot 9h à 12h30 Repas partagé Boissons offertes Organisation APCV
 apcvaisne@gmail.com

Visite guidée de l'Abbaye de Valsery

• Cœuvres-et-Valsery, après-midi Adhérents: gratuits Non adhérents: 3€ Organisation APCV
 apcvaisne@gmail.com

17 OCT. ET 21 NOV.

Atelier généalogie

• Ressons-le-Long, salle multifonctions 15h - gratuit

19 OCTOBRE

Lecture/débat de la pièce "Signé Dumas"

de et avec Tristan Petitgirard et Xavier Lemaire
 • Villers-Cotterêts, maison du parc - 18h

Nuit des châteaux

• La Ferté-Milon, château Louis d'Orléans - Soirée

Atelier pratique «Fabriquer ses produits naturels (ménagers)»

• Villers-Cotterêts, de 10h à 12h - inscription obligatoire auprès du CPIE des Pays de l'Oise 03 23 80 03 02

20 OCTOBRE

Cyclocross VTT

• Ressons-le-Long, plateau 13h - ECVA

25 OCT. AU 15 NOV.

"Les langues de bois"

Chœur d'une vingtaine de clarinettes
 • La Ferté-Milon, église Saint Nicolas - horaires à préciser

26 OCTOBRE

Tous en chemin

• Ressons-le-Long, RDV Mairie - gratuit

Halloween

• Cœuvres-et-Valsery, place Auguste Reberot RDV 15h30, départ 16h Enfants du regroupement scolaire Pierre Héning

Soirée moules frites

• Ambleny, salle de la Vigne-Catherine, rue du Stade - organisé par le Comité d'animation - 20h 25€ + boisson. Sur réservation
 03 23 74 28 09

"La folle Histoire de France" théâtre

de Nicolas Pierre et Farhat Kerkeny
 • Médiathèque A. Dumas, 20h30

27 OCTOBRE

Concert gospel groupe nova gospel

• Ancienneville, église 15h - Adulte : 8€ 12-18 ans : 5€
 03 23 72 64 10 ou 06 82 44 96 79



NOVEMBRE

Le mois du film documentaire

• Villers-Cotterêts, cinéma les Clubs - 03 23 73 45 26



2 NOVEMBRE

Soirée-Enquête "La Femme au collier de velours"

• Villers-Cotterêts, Musée A. Dumas - 12h et 20h

9 AU 13 NOVEMBRE

Exposition "Cœuvres, sa reconstruction"

• Cœuvres-et-Valsery, église Entrée libre
 9, 10 et 11 nov. : 14h à 18h
 12 et 13 nov. : 9h à 12h et de 14h à 17h

10 NOVEMBRE

Loto de l'Entente cycliste de la vallée de l'Aisne

• Ambleny, salle de la Vigne-Catherine, rue du Stade à partir de 12h, jeux à 14h entrée gratuite - cartes payantes Xavier Michel 03 44 42 16 21

11 NOVEMBRE

Armistice 1918

• Villers-Cotterêts, Grand Bosquet

Commémoration de l'Armistice

suivie d'un vin d'honneur
 • Retheuil, à partir de 11h30 - 03 23 96 26 97

12 NOV. AU 28 DÉC.

Exposition Art'Hèque "Histoires de peintre",

Maillys Seydoux-Dumas, peintre
 • Médiathèque A. Dumas, Vernissage le samedi 16 novembre à 17h

16 NOVEMBRE

Loto

• Cœuvres-et-Valsery, salle des Fêtes Ouverture des portes 17h30 Début des jeux 18h30
 06 85 06 23 90

Concours de belote

• Tartiers, salle des fêtes (11 rue Jean Favre) Ouverture des portes 19h début des jeux 20h restauration et buvette sur place comitedesfestestartiers@hotmail.com

Loto

• Vic-sur-Aisne, salle polyvalente rue Lucien Damy - Ouverture des portes 18h30 - début 19h30 - 2,50€/carton Tarifs dégressifs - organisé par le Comité des Fêtes Jean-Claude Lemistre
 06 46 66 20 66

21 NOVEMBRE

Dégustation du beaujolais

• Ambleny, restaurant scolaire derrière la mairie - 18h30 à 20h - 5€ - 03 23 74 30 33

23 NOVEMBRE

Soirée beaujolais (karaoké)

• Taillefontaine, salle communale - 20h 20€ + boissons Sur réservation
 06 52 34 35 88

24 NOVEMBRE

Challenge Bernard-Moreau de l'ECVA

• Ambleny, départs depuis le podium rue d'Hygnières - 14h cyclo-cross, cotisation pour les coureurs Xavier Michel
 03 44 42 16 21

1^{ER} DÉCEMBRE

Loto de Noël de l'ECVA

• Ambleny, salle de la Vigne-Catherine, rue du Stade à partir de 12h, jeux à 14h entrée gratuite cartes payantes Xavier Michel
 03 44 42 16 21

7 DÉCEMBRE

Marché de Noël et Téléthon

• Cœuvres-et-Valsery, place Auguste Reberot 17h à 22h - 2€ ml Réservations
 03 23 55 80 37

7 AU 28 DÉCEMBRE

Visite de la Crèche

• Cœuvres-et-Valsery, église 7 déc. de 18h à 20h 8, 9, 14, 22 et 28 déc. de 15h à 17h

9 DÉCEMBRE

Marché de Noël

• Ambleny, salle de la Vigne-Catherine, rue du Stade 9h à 18h - entrée gratuite exposants 3€ la table de 1,20m Isabelle Vilpoux
 06 17 01 54 68

14 DÉCEMBRE

Noël des enfants, remise des colis aux aînés et récompense aux bacheliers

• Retheuil, 15h
 03 23 96 26 97

15 DÉCEMBRE

Bal du Western Country Show animé par Toly

• Ambleny, salle de la Vigne-Catherine - rue du Stade 14h à 19h - 10€ à l'inscription, 12€ sur place petite restauration Gisèle Dulieu
 06 37 82 66 91

Noël des enfants

• Vic-sur-Aisne, salle des Fêtes, place du Général de Gaulle Gratuit - organisé par le Comité des Fêtes Jean-Claude Lemistre
 06 46 66 20 66

4 JANVIER 2020

Vœux du maire

• Retheuil, salle des fêtes - 14h

11 JANVIER 2020

Vœux du maire et remise prix des maisons fleuries

• Ambleny, salle de la Vigne-Catherine, rue du Stade 17h30
 03 23 74 30 33

25 JANVIER 2020

"Mon prof est un troll" théâtre d'objets

d'après l'œuvre de Denis Kelly
 • Médiathèque A. Dumas, 20h30

À l'affiche

Les événements de la Communauté de Communes

SAMEDI 28 SEPTEMBRE



Portes ouvertes de la Piscine intercommunale et du Relais Assistants Maternels de la CCRV dans le cadre de l'inauguration des nouveaux locaux Rue Alfred Juneaux à Villers-Cotterêts Dès 14h.

De nombreuses animations aquatiques et petite-enfance.

Programmation détaillée en p. 16

Renseignements :

RAM 03 23 96 61 30

Piscine 03 23 72 52 77



Challenge Pétanque Retz-en-Valois
Aire de jeux, rue de l'église (face mairie), Passy-en-Valois

Plus d'informations en p. 16

Renseignements :

03 23 96 13 01

AvenirPétanque

ÉCOLE DE MUSIQUE (EMI)

11 place de l'école à Villers-Cotterêts

Renseignements et réservation auprès de l'EMI 03 23 96 52 30 ecoledemusique-intercommunale@retzenvalois.fr

DIMANCHE 17 NOVEMBRE

Concert « Les belles pages de l'Aisne »

16h - salle Demoustier à Villers-Cotterêts

Ensemble Amarillis – musique baroque en partenariat avec l'ADAMA et la ville de Villers-Cotterêts

DIMANCHE 8 DÉCEMBRE

L'orchestre et les chœurs de Douai

16h – gymnase Germain Thibaut à Villers-Cotterêts

Ensemble vocal et symphonique en partenariat avec l'ADAMA et la ville de Villers-Cotterêts

ACTIONS CULTURELLES

Renseignements et réservation auprès de l'EMI 03 23 96 52 30 ecoledemusique-intercommunale@retzenvalois.fr

Tarifs : 5€ - tarif réduit 2.50€ (étudiants, chômeurs, retraités) Gratuit -12 ans (hors "Festival en voix")

18 ET 19 OCTOBRE

Théâtre-comédie « En panne »

de N. Bousquinaud et Y. Schiavone
20h30 – Puisieux-en-Retz/Coyolles

En représentation à Avignon en juillet dernier, « En panne » est une comédie sur les tribulations d'un jeune couple qui se trouve confronté à la très appréhendée « panne sexuelle » (spectacle à partir de 15 ans).

SAMEDI 30 NOVEMBRE

Spectacle musique et danse « Yvonne la nuit »

20h30 - Cellier de l'Abbaye de Longpont - Chorégraphié par l'école des mouvements d'Emmanuelle Beauvois.

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

Festival « en voix » trio Ayonis « Aimer à perdre la raison »

horaires à préciser - Église Saint Nicolas de la Ferté-Milon - Musique de chambre, trio ténor, clarinette, piano
Tarifs : 6€ en partenariat avec La Ferté-Milon

LES SORTIES DE L'OFFICE DE TOURISME RETZ-EN-VALOIS

Renseignements au 03 23 96 55 10 ot@retzenvalois.fr ou sur boutique.tourisme-villers-cotterets.fr

Nombre de places limité : réservation obligatoire pour toutes les sorties.

Tarifs : Adulte : 4,50€ Enfant : 3,50€ (hors sortie brame) -4 ans : gratuit

28 SEPTEMBRE

Brame du cerf

Rendez-vous au parc du Grand bosquet de Villers-Cotterêts à 20h30, puis départ en voiture pour rejoindre le lieu de la sortie en forêt de Retz. Fin vers 23h30 / 00h.

Évitez de porter des vêtements de couleur claire et faisant du bruit (ex. : K-way). Prévoyez des jumelles. Adulte : 12€ - Enfant : 6€

SAMEDI 12 OCTOBRE

Enquête sur les empreintes



Les animaux laissent sur leur passage de nombreuses marques qui permettent de témoigner de leur présence. Essayons de les reconnaître et d'en

réaliser des moulages.

Rendez-vous au Bois Bertrand* de Fontenoy de 10h à 12h.

LUNDI 21 OCTOBRE

Initiation au Land Art

Le Land art permet de créer une œuvre éphémère avec ce que nous offre Dame Nature.

Rendez-vous au Domaine de Coyolles, 17 rue du Moulin, de 14h à 15h30

VENDREDI 25 OCTOBRE

Création d'hôtel à insectes

Rendez-vous à la salle du RAM, rue Alfred Juneaux à Villers-Cotterêts de 14h à 15h30.

SAMEDI 23 NOVEMBRE

Le festival de l'arbre : Arbre qui es-tu ?

Venez en famille apprendre à reconnaître les différents arbres et arbustes que nous rencontrerons sur notre chemin lors d'une petite balade ! Rendez-vous au Bois Bertrand* de Fontenoy de 10h à 12h.

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

Une décoration de Noël au naturel

Et si cette année vous réalisiez vous-même votre décoration de Noël, avec des éléments de la nature ? Rendez-vous au Bois Bertrand* de Fontenoy de 10h à 12h.

* Bois Bertrand
Rue d'Airlaines - 02290 Fontenoy